

CONCERTATION SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

DU 26 OCTOBRE AU 29 NOVEMBRE 2020



TRANSFORMER LA PORTE DE LA CHAPELLE, POUR QUOI FAIRE ?

La porte de la Chapelle fait le lien entre Paris, la commune de Saint-Denis et le département de la Seine-Saint-Denis. Bénéficiant d'un accès direct à l'autoroute A1 et au boulevard périphérique, elle est un axe majeur d'entrée et de sortie dans Paris.

La Ville de Paris souhaite proposer une vision et un projet d'aménagement pour ce site afin de transformer un environnement dominé par les infrastructures routières en espace urbain de qualité pour l'ensemble des usager.ère.s (habitant.e.s, commerçant.e.s, usager.ère.s de passage, travailleur.se.s, étudiant.e.s...).

UN ESPACE EN MUTATION...

Arrivée du tramway T3b en 2012, prolongement du T3b jusqu'à Porte d'Asnières en 2018, réaménagement des espaces publics... la transformation urbaine de la Porte de la Chapelle est en cours. Actuellement, deux projets contribuant à la transformation de la porte sont en phase travaux : le quartier mixte (logements, bureaux, équipements) Chapelle International porté par Espaces Ferroviaires (SNCF Immobilier) et l'implantation du site parisien du Campus Condorcet (Établissement public Campus Condorcet).



AU CŒUR DU NORD-EST PARISIEN...

La Porte de la Chapelle bénéficie d'une localisation privilégiée au cœur du Nord-Est Parisien. Ce secteur connaît depuis plusieurs années un renouveau avec la construction d'équipements structurants et de projets d'aménagements à l'exemple de la gare Rosa Parks, en service depuis 2015 ou l'ouverture récente du parc dans le cadre du projet Chapelle Charbon.

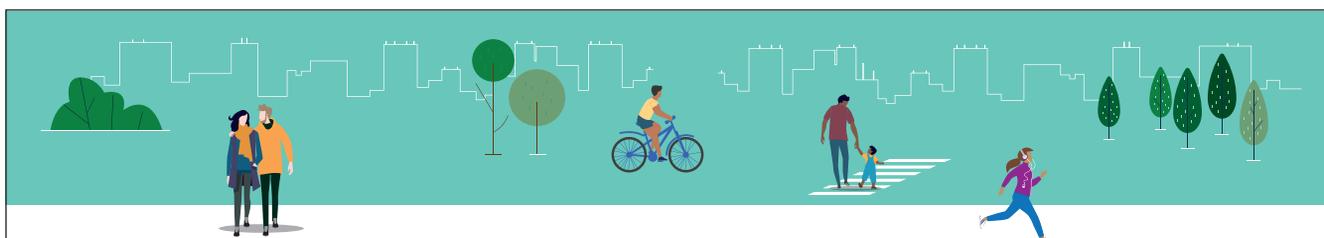
... ET DE L'HÉRITAGE DES JEUX

La Porte de la Chapelle sera l'un des sites parisiens des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le projet d'aménagement intègre la « boucle olympique », un itinéraire cyclable permettant de connecter l'ensemble des sites sportifs des Jeux.

L'Arena Porte de la Chapelle participera au renouveau du quartier en offrant dès 2023 un équipement contribuant au développement du sport de haut niveau et à l'accueil d'événements sportifs d'envergure, ainsi qu'une salle de concert et des gymnases de proximité pour les habitant.e.s.





Un diagnostic du site est en cours afin de préciser les enjeux d'aménagement et les points d'amélioration pour la future porte.

LES PREMIERS ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS ONT PERMIS D'IDENTIFIER PLUSIEURS ENJEUX POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE :

- Des itinéraires piétons étroits et peu sécurisés
- Des pistes cyclables discontinues et peu lisibles
- Des espaces verts épars et pas toujours en bon état
- Sous les bretelles routières, des espaces délaissés et non exploités



Le trottoir est encombré par les piles de la bretelle



Présence de quelques souches



Une piste non protégée avec du marquage sur la chaussée



Une grande surface non exploitée

DEMAIN, UNE NOUVELLE PORTE DE LA CHAPELLE

Pour un espace public de qualité pour l'ensemble des usager.ère.s, trois priorités se dessinent :

- Améliorer la qualité des voies piétonnes et cyclables entre Paris et Saint-Denis
- Végétaliser plus et mieux la porte de la Chapelle
- Réduire l'impact visuel et fonctionnel de l'échangeur

Afin de proposer des solutions d'aménagement pour en faire un espace urbain de qualité, le diagnostic doit se faire en collaboration avec les usager.ère.s de la porte.

Les riverain.e.s ainsi que l'ensemble de celles et ceux qui habitent, travaillent ou transitent par la porte de la Chapelle sont invité.e.s à participer à la finalisation du diagnostic et à exprimer leurs attentes pour ce site en pleine mutation.

Nous avons besoin de votre contribution !

CONCERTATION SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU 26 OCTOBRE AU 29 NOVEMBRE 2020

Participez aux temps d'échanges !

- **2 balades urbaines** pour parcourir ensemble le site et réfléchir aux évolutions possibles le **samedi 7 novembre à 10h30** et le **mardi 17 novembre à 18h**.

Participation limitée à 10 personnes par groupe sur inscription en écrivant à concertation.chapelle@etat-desprit.fr

- **1 réunion publique** pour échanger sur les premiers éléments de diagnostic et proposer vos idées pour le futur de la porte le **mardi 10 novembre à 19h30 en visioconférence**.

- **D'autres temps d'échanges** seront organisés avec les acteurs locaux.

Les informations pratiques pour ces temps d'échanges et la réunion publique seront communiquées sur mairie18.paris.fr et sur paris.fr.

Informez-vous et exprimez-vous !

- Découvrez le projet sur idee.paris.fr et sur paris.fr
- Contribuez sur idee.paris.fr
- Consultez les points d'information installés **rue de la Chapelle et impasse Marteau**
- Déposez votre contribution dans l'urne **en mairie du 18^e arrondissement**.

Afin de respecter les mesures sanitaires, le port du masque sera obligatoire pour les balades urbaines et la participation se fera uniquement sur inscription préalable jusqu'au 2 novembre 2020.